

PARCOURS DE FORMATION D'UN ELEVE B

A l'inscription de l'élève, une évaluation de conduite est effectuée afin de pouvoir établir son profil et d'orienter sa formation pratique. Cette évaluation est faite sur une tablette et d'une durée de 45 minutes. L'élève fait l'évaluation dans un bureau, seul, au calme. Le résultat de l'évaluation permet d'estimer un nombre d'heures de formation pratique qui sera affinée en fonction de l'évolution et des capacités de l'élève.

On lui remet un livre de code et on lui donne la possibilité de travailler en complément du livre, le code par internet en lui expliquant comment travailler sur le site. Nous lui indiquons les jours et les horaires pour les différents cours théoriques de la semaine en lui suggérant de venir aux cours sur les grandes thématiques au moins 3 fois par semaine. Nous lui proposons de l'inscrire au stage de cours théoriques de deux jours, aux prochaines vacances scolaires. Les tests de code (examens blancs) se font les lundis de 17h à 19h et à la fin des stages.

L'élève qui s'inscrit à l'auto-école, ne commence pas les cours de conduite tant qu'il n'a pas obtenu son code.

Après l'obtention du code l'élève vient à l'auto-école pour prendre les heures de conduite. Nous lui proposons au moins 3 heures par semaine et effectuons un planning de ses heures de conduite sur 4 semaines pour que sa formation soit régulière afin qu'il puisse progresser.

Tous nos moniteurs sont expérimentés. Nous proposons très souvent aux élèves de faire de l'écoute pédagogique.